

Programme de formation	
	Définition (formalisme, périodicité...)
	Les obligations du producteur Délégué
	La chaîne des Droits
NOUVEAUTE	Accord professionnel sur la transparence du 6 juillet 2017, applicable à compter du 1 ^{er} janvier 2018
LES DIFFERENTES REDDITIONS DE COMPTE SELON LES CONTRATS	<ul style="list-style-type: none"> • Remboursement d'une avance (avances CNC, convention Procirep...) • Remboursement d'un contrat d'association Sofica • Reversement aux co-producteurs (diffuseur, co-producteur étranger...) • Reversement à l'ayant-droit original de l'œuvre (société détentrice des droits originaux en cas d'adaptation) • Reversement aux auteurs (scénaristes, auteurs-réalisateurs, auteurs bibles, musique...) • Reversement aux acteurs • Reversement aux agents artistiques
LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA REDDITION DE COMPTE	<ul style="list-style-type: none"> • Recettes à prendre en compte en fonction du contrat : les relevés d'exploitation des distributeurs (Cinéma, Vidéo, TV, VOD...), les recettes angoa, procirep, éditions musicales, les ventes directes du producteur... • Charges déductibles : commission de distribution, frais de distribution, frais de doublages et sous-titrage, taxes et retenues à la source, reversements aux ayants-droits... • Minimum garanti • Calcul du montant à reverser
CAS DES REDDITIONS AUX AUTEURS	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre juridique • Sociétés de perception de droits • Assiette de recettes par media • A-valoir sur recettes
NATURE FISCALE ET SOCIALE DES REPARTITIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Factures • Droits d'Auteur • Salaires • TVA et retenues à la source • Comptabilisation • Provisions à la clôture comptable
CAS PRATIQUES	
REDDITION DE COMPTE CO-PRODUCTEUR DIFFUSEUR	<ul style="list-style-type: none"> • Lire le contrat • Mettre en place la trame • Les principales difficultés
REDDITION DE COMPTE AUTEUR-REALISATEUR	<ul style="list-style-type: none"> • Lire le contrat • Mettre en place la trame • Les principales difficultés